L'ÉCHO de TRANS-EN-PROVENCE



MARS 2022 - N°68



SOMMAIRE

- Page 1
 SOMMAIRE
- Page 2
 ÉDITORIAL
- Page 3
 VIE COMMERCIALE
- Page 4
 VIE PRATIQUE
- Pages 5 à 9
 ACTIONS SOCIALES
 ET SOLIDARITÉ
- Page 10
 CANAL ARROSANTS
- Page 11
 FESTIVITÉS
- Page 12
 DÉBROUSSAILLEMENT
- Page 13
 EXPRESSION POLITIQUE
- AGENDA / ÉTAT CIVIL DON DU SANG
- Page 16
 TRAVAUX

INFO PUBLICATION

Directeur de la Publication : Alain CAYMARIS Rédacteur en Chef : M. Nicolas MISSUD Réalisation : service Communication Maquette et Impression : SERICONCEPT

Impression sur papier recyclé labellisé Imprim'vert

Tél: 04.94.60.62.27

Également disponible sur www.transenprovence.fr

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE TRANS-EN-PROVENCE 25 avenue de la Gare 83720 – TRANS-EN-PROVENCE

Accueil: 04.94.60.62.49 fax: 04.94.60.62.20 accueil@transenprovence.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi : 8h30-12h, 13h30-17h le vendredi : 8h30-12h30, 13h30-16h30

Site officiel : www.transenprovence.fr Facebook : Mairie de Trans en Provence Cabinet du Maire : 04.94.60.62.27

maire@transenprovence.fr

Secrétariat général : 04.94.60.62.12 Formalités administratives : 04.94.60.62.49 État-civil/élections/cimetière : 04.94.60.62.10

Services techniques: 04.98.10.43.20 Police Municipale: 04.94.60.62.37 Affaires scolaires: 04.94.99.23.64

C.C.A.S.: 04.94.99.23.62
Pôle Sports Jeunesse Culture
et Vie Associative: 04.94.60.62.13
Location salles/matériel: 04.94.60.62.19
Secrétariat ACM maternelle: 04.94.99.69.90

Secrétariat Club des Jeunes

et ACM élémentaire : 04.94.70.84.81

Ramassage des encombrants à la demande :

04.94.50.07.00

Groupe Scolaire

École maternelle : 04.94.39.98.24 École primaire : 04.94.60.62.21

Autres

École de Musique : 04.94.70.89.66 Médiathèque : 04.98.10.42.15

SECOURS

Police Nationale 17 (ou 112 sur portable)

ou 04.94.39.44.00

Pompiers: 18 ou 04.94.60.66.00

S.A.M.U.: 15

Hôpital de Draguignan: 04.94.60.50.00

PHARMAGARDE: 3237

SAUR dépannage urgences : 04.83.06.70.07 Dépannage électricité Enedis : 09.72.67.50.83

Urgences gaz naturel: 0.800.47.33.33

ÉDITORIAL





e printemps est là et déjà nous pouvons nous réjouir de ces belles journées qui rallongent chaque jour davantage dans notre belle Provence et plus particulièrement dans notre si beau village, de Trans-en-Provence.

A l'heure où la société devient de plus en plus fragile, où l'emploi, le logement, le pouvoir d'achat sont de vrais problématiques, où la pandémie sévit toujours, il m'a paru opportun de vous informer davantage sur les actions sociales de la commune.

Dans ce numéro essentiellement consacré au C.C.A.S. et à l'action sociale, je vous détaillerai les missions de ce service qui me tient tant à cœur. En 2021, la subvention au C.C.A.S. s'élevait à 119456 € et vous observerez que tous les publics (les anciens mais aussi les jeunes) sont concernés par ce service de proximité.

La politique sociale de la ville de Trans-en-Provence s'inscrit dans la solidarité entre les personnes et les générations. Le C.C.A.S est un établissement public communal, doté d'une autonomie juridique et financière, géré par un Conseil d'Administration dont le Maire est président de droit.

Aussi je peux m'appuyer sur Anne-Marie AMOROSO, adjointe et Stéphanie MORALES, conseillère municipale qui s'investissent sans compter avec proximité et humanisme. Je n'oublie pas Véronique LAMOUR, directrice, l'ensemble du secrétariat, Isabelle NEDELEC et Annie GENNARELLI ainsi que tous les membres du C.C.A.S. qui œuvrent eux aussi pour le bonheur de tous.

L'Abbé Pierre disait : « Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière ». Cette citation rappelle les valeurs humaines auxquelles je crois.

Par ailleurs, dans ce magazine vous trouverez les commerces nouvellement installés dans notre commune auxquels je souhaite la bienvenue. Ils participent à la vie locale et eux aussi font partie du lien social et des relations humaines.

Malgré la crise sanitaire les travaux continuent d'avancer, les festivités demeurent, et mon équipe est mobilisée et motivée pour respecter notre programme électoral. L'incertitude du moment ne nous empêche pas d'avancer, au contraire le Vivre Ensemble est ma boussole. Notre volonté est intacte, Trans-en-Provence évolue avec l'ère du temps tout en gardant une âme rurale.

A l'aube des beaux jours, espérons une sortie rapide de crise sanitaire et un retour à la vie normale qui nous manque tant. Ayons une pensée également pour le peuple ukrainien et à toutes les victimes de ce conflit inquiétant aux portes de l'Europe. Défendons la PAIX et préservons notre LIBERTÉ plus que jamais.

Bonne lecture à toutes et à tous et prenez soin de vous et de vos proches.

Alain CAYMARIS Maire de Trans-en-Provence





VIE COMMERCIALE



L'ÉPICERIE DE LA GARE DEVIENT CHEZ LINETTE!



Ce lundi 24 janvier 2022, Line PRAME a réalisé l'un de ses rêves en ouvrant son épicerie joliment dénommée « Chez Linette », son surnom depuis toute petite, en lieu et place de l'ancienne épicerie au 29 avenue de la gare.

Vous y trouverez un très large choix de produits alimentaires et de maison, des fleurs et plantes, vins, mais aussi, pour les adeptes du zéro déchet, un étal dédié au vrac!

Linette privilégie autant que possible les circuits courts et a à cœur de développer un partenariat avec des producteurs locaux (fruits et légumes, fromages, tapenades, terrines...).

Elle propose également les services suivants : relais colis Mondial Relay, photocopies, et livraison gratuite à domicile, sans minimum d'achat, sur la commune de Trans-en-Provence uniquement.

Et tous les samedis matin, place à une dégustation de produits régionaux!

Tel : 06 77 88 83 36 - Facebook et Instagram : Chez Linette

<u>Horaires d'ouverture :</u> Lundi : de 14h30 à 19h

Mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

Samedi : de 9h à 12h30 et de 15h à 19h - Mercredi : de 8h30 à 12h30

UN NOUVEAU SALON DE COIFFURE À TRANS-EN-PROVENCE!

Venez découvrir le « Studio 270 », nouveau salon de coiffure avant-gardiste dans sa conception qui a ouvert ses portes le 7 décembre 2021.

Spécialisé en lissages, extensions, soins profonds, afro bar, il dispose de techniciens issus des meilleures écoles. Coloristes hors pairs, les couleurs, babylight ou autres techniques n'ont également aucun secret pour eux!

N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour un diagnostic offert!

Adresse: STUDIO 270, 595, route du Plan, 83720Trans-en-Provence

Tel: 09.80.78.11.68

Facebook & Instagram: Studio 270

Site internet:

salon-de-coiffure-trans-en-provence.fr

Prise de rendez-vous en ligne :

planity.com

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h à 18h non-stop



« PRENDS SOIN DE TON CORPS POUR QUE TON ÂME AIT ENVIE D'Y RESTER »

- GANDHI

Résidente transianne et naturopathe spécialisée dans les troubles digestifs, les pathologies à caractère inflammatoire ainsi que le sommeil, Delphine SUGUMARAN vous propose des séances à domicile (ou en visio) tous les lundis, mardis et vendredis. Elle vous aidera à adopter de meilleures habitudes alliant simplicité et efficacité pour atteindre vos objectifs, à l'aide d'un programme d'hygiène vital personnalisé, et vous proposera en complément des soins énergétiques pour harmoniser et permettre un profond rééquilibrage intérieur en libérant vos blocages de vie et vos tensions tant physiques que psychiques.

Pour plus d'informations : Delphine SUGUMARAN

Tel: 06 75 38 94 62- Email: delphinaturo@gmail.com

Site: www.delphinaturo.com

UN PEINTRE EN BÂTIMENT À VOTRE SERVICE!

Peintre en bâtiment qualifié et fort de 10 ans d'expérience, Jordan PHILIBERT dont la société Jo Peinture est basée à Trans-en-Provence, se déplace dans tout le département du Var pour vos travaux de peinture (rénovation, entretien, neuf), et met un point d'honneur à livrer les résultats attendus en temps et en heure.

Prestations: peinture intérieur et extérieur façade, peinture sur tous supports, enduit de réparation ou décoratif intérieur et extérieur, réparation dégâts des eaux.

Il est à l'écoute pour vous aider dans vos projets personnalisés et vous proposer des services sur mesure.

Pour toute demande, n'hésitez pas a le contacter, le devis est gratuit!

Coordonnées:

Tél: 06.66.16.38.52

Email: Philibertj4@gmail.com



DELPHINATURO

VIE PRATIQUE

URBANISME : VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Depuis le 1er janvier 2022, Dracénie Provence Verdon agglomération permet aux habitants de la Dracénie de déposer en ligne leurs demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) sur un quichet unique.

Pour cela, connectez-vous à l'adresse suivante https://ads.dracenie.com/portailccs ou directement depuis

notre site internet www.transenprovence.fr dans la rubrique « démarches en ligne », où vous trouverez également un guide vous permettant de vous accompagner pas à pas dans le dépôt de votre dossier.

Les objectifs de ce service accessible à tout moment sont multiples:

- vous faire gagner du temps en vous évitant des déplacements;
- faciliter et sécuriser vos démarches avec un dossier unique dont le suivi est actualisé en temps réel;
- accélérer le traitement de vos dossiers avec des procédures simplifiées.

Pour plus d'informations: 04.83.08.30.44 ou 04.98.10.43.20.



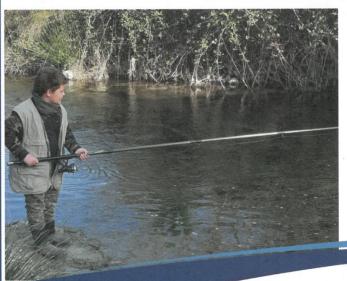
VOTRE COMPLEMENTAIRE SANTE COMMUNALE AXA

Voilà déjà 6 années que beaucoup d'entre vous, Transians et Transiannes adhèrent à notre complémentaire santé communale de qualité à un tarif avantageux.

Que vous soyez retraités (à partir de 60 ans), artisans, commerçants, professions libérales, agents territoriaux titulaires et fonctionnaires, vous bénéficiez d'une remise de 25% sur 3 niveaux de garantie : 100%, 125% et 150%.

Nos points forts : le 100% SANTE, pas de questionnaire de santé ni limite d'âge, téléconsultation gratuite 24h/24, 7/7, partout dans le monde, 3 modules possibles (hospitalisation, optique dentaire, confort), labellisation du contrat, et suivi et disponibilité de votre conseillère transianne : Christine RICHARD joignable au 07.71.80.09.62.

Vous pouvez également laisser vos coordonnées au CCAS, 122 avenue de Beaulieu, pour obtenir votre devis.



AVIS AUX PÊCHEURS!

L'ouverture de la pêche a eu lieu le samedi 12 mars 2022.

Comme chaque année, l'association la Canne Transianne organisera des lâchers mensuels composés de 100 à 150 ka de truites.

Retenez bien les dates suivantes, ces lâchers auront lieu les samedis 16 avril, 14 mai, 16 juin et 2 juillet 2022, à partir de 9h (sous réserve de modification).

Pour obtenir votre permis de pêche, rendez-vous sur le site Internet www.carnetdepeche.fr ou directement au magasin Décathlon.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS, établissement public rattaché à la collectivité, est un appui social dans la vie de tous les jours.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h (fermé le vendredi après-midi), cet établissement se veut proche et à l'écoute du public et essaie au mieux de satisfaire les diverses demandes des Transians, de les aider ou de les diriger dans leurs démarches et la réalisation de leurs dossiers.

Organisme relayant les directives sociales de l'Etat mais aussi en lien avec la politique de la Ville, il s'adapte et agit dans de nombreux domaines.

Il s'est doté, dernièrement, d'un poste informatique, pour faciliter l'accès aux systèmes numériques aux personnes n'ayant pas d'outil informatique, pour leurs besoins liés à leurs démarches administratives.

Le CCAS est régi par un conseil d'administration qui est composé :

-de Monsieur le Maire, Alain CAYMARIS, Président du CCAS

-de membres élus :

Mme Anne-Marie AMOROSO, Vice-Présidente et Adjointe aux Affaires Sociales

M. Brice BREMOND

Mme Anne-Marie RIGAUD

Mme Catherine REGLEY

-et de membres nommés :

Mme Micheline JACQUOT, représentante de l'association « UDAF »

Mme Marie Paule BOUCHEZ, représentante de l'association « PARTAGE »

Mme Jacky BREMOND, représentante de l'association « TRANS ANIMATION SENIORS »

Mme Françoise HUSSON, représentante de l'association « AUTISME DRACENIE »

LES PERMANENCES DU CCAS

Assistante sociale de secteur

Sur rendez-vous uniquement, au 04 83 95 57 80

Conciliatrice de justice

Mme Gillet, sur rendez-vous uniquement le jeudi matin, au 04 94 99 23 63 Conflit de voisinage, commercial, avant une procédure au tribunal

Mission locale (moins de 25 ans)

Permanence le vendredi matin Sur rendez-vous uniquement au 04 94 50 97 00

Médiation Var Famille

Sur rendez-vous uniquement au 06 80 41 60 50 ou 06 02 12 47 18

Accompagnement des familles suite à des problèmes intra-familiaux

Association Sendra

Permanence le lundi et le jeudi après-midi Le mardi et le mercredi toute la journée Service d'aide et de maintien à domicile, petits travaux de jardinage

AIDES SOCIALES PARTICULIÈRES

Bourse aux permis

Pour aider les Transians dans leur projet, dans leur insertion professionnelle ou pour l'accès à un emploi, 4 bourses aux permis sont allouées par an.

Aides financières

Des aides exceptionnelles peuvent être attribuées sur dossier et sollicitation d'une assistante sociale : paiement partiel ou total de factures (eau, EDF, restaurant scolaire...)

Domiciliation

Le CCAS peut domicilier, sous certaines conditions, les personnes sans domicile afin de faire valoir leurs droits.

Association Partage

Depuis 1998, cette association travaille en lien étroit avec le CCAS et distribue chaque mercredi des colis alimentaires. Pour l'obtention de colis, une demande de l'assistante sociale sera nécessaire.

Sans oublier l'aide à la constitution de dossiers tels que le Revenu de Solidarité Active (RSA), les logements sociaux, le Droit au Logement Opposable (DALO), la complémentaire santé, la Maison Départementale







SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

La commune recense :

Nombre de personnes	Nombre de personnes		
de 70 ans à 75 ans	de 75 ans et +		
436 (443 en 2020)	642 (603 en 2020)		

Soit 1078 personnes de plus de 70 ans sur la commune.

Des appels et visites (sur demande) de courtoisie sont effectués chaque année.

Dossiers APA, demande d'aides ménagères (caisse de retraite) et aide sociale aux hébergements en maison de retraite,....

Le service social est là pour vous aider dans vos démarches.



Nouvelle activité : la marche sénior

Depuis le 21 février, en relation avec le service randonnée de la Commune, un lundi après-midi sur 2 est organisé un circuit marche en faveur du 3ème âge. C'est une marche d'entretien pour les plus dépendants.

Vaccination

Le service, en lien avec la DPVa, a réalisé des appels et accompagné au mieux les Transians dans leur parcours de prise de rendez-vous.

Service minibus

Le service du mini-bus fonctionne le lundi matin, mardi et jeudi après-midi sur inscription le vendredi matin précédent. Le service a subi des interruptions momentanées en raison de la situation sanitaire du pays.

82 personnes ont été transportées en 2021 (123 en 2020).

Marché du dimanche matin

Depuis un an, un nouveau service gratuit a vu le jour.

Conduit par les élus de notre Commune, un minibus assure le transport vers le marché dominical chaque semaine. Ce service est réservé aux personnes âgées non véhiculées référencées auprès du CCAS. Inscription le vendredi matin.187 personnes ont pu bénéficier de ce service en 2021.

Après-midis récréatives

Depuis septembre 2012 des après-midis récréatives sont proposées tous les lundis après-midi (sauf pendant les vacances scolaires). Les personnes peuvent se rencontrer et/ou jouer à des jeux de société et ont la possibilité d'acheter un café ou un thé lors de ce

moment convivial. Les participants de ces après-midis récréatives ont une moyenne d'âge de 84 ans. 58 personnes ont participé à ces après-midis (39 en 2020). Cette baisse se justifie par la situation sanitaire du pays et l'annulation de ces rendez-vous.

Repas des anciens, colis de Noel et boites de chocolats

Les fêtes de fin d'année ont été marquées par un repas offert où 277 personnes ont pu déguster un repas concocté par le restaurant « La Grotte », avec un spectacle Brésilien. Le repas est ouvert aux plus de 70 ans. Avant de partir, et pour les plus de 75 ans le traditionnel colis leur a été remis. Pour les personnes n'ayant pas participé à cette journée leur colis a été distribué à domicile comme à l'accoutumée par les élus et les agents du CCAS (488 séniors. 460 en 2020).

Vingt-quatre boites (17 en 2020) de chocolats ont été distribuées aux plus de 75 ans résidant en maison de retraite et aux personnes handicapées recensées.







Sorties effectuées en 2021

Janvier: Galette des rois annulée au regard de la situation sanitaire du pays

Marché et restaurant à Fréjus Plage : Juin:

15 personnes

Septembre : Cueillette des pommes à Vidauban et restaurant : 6 personnes

Marché et balade bord de mer Octobre:

à Sainte-Maxime et restaurant :

14 personnes



(malheureusement annulés par

rapport à la situation sanitaire du pays)

Février Casino de Saint-Raphaël

Cinéma à Draguignan Mars et restaurant crêperie

Musée des Beaux-Arts à Draguignan

et restaurant

Port Grimaud et restaurant Mai

Maison de la truffe à Aups

et restaurant

Septembre Jardins des senteurs à Figanières

et restaurant

Musée Louis de Funès à Saint-Raphaël Octobre

et restaurant

Novembre Repas des Anciens (sur invitation)

Le paiement des sorties s'effectue à l'inscription.

Les inscriptions se terminent une semaine avant la date de la première sortie du mois.

PARTENARIATS

Le CCAS, c'est aussi un partenariat avec :

l'ASEPT pour des ateliers et conférences :

La santé, c'est le pied : 13 septembre 2021 : 22 participants

Des ateliers informatiques, du 4 octobre au 20 décembre, destinés aux personnes âgées de la commune a été organisé. Chaque lundi, une dizaine de participants étaient présents à la salle polyvalente de 14h à 16h. Vous avez plus de 55 ans et êtes intéressé? Faites-vous connaître auprès du CCAS afin que l'organisation d'une séquence supplémentaire de 10 séances puisse être étudiée.

Avec TRANS ANIMATION SENIORS

Loto, organisé le 5 novembre dernier au profit du Téléthon

Animation musicale le 31 janvier 2022

Une convention avec DELTA REVIE 83 concernant la téléalarme (assistance téléphonique d'urgence)









Une convention avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique de la Dracénie)

Avec l'association le CAP (contre les violences conjugales) avec la mise à disposition de locaux

Un travail avec DPVA pour les logements ainsi que les bailleurs sociaux

Mais aussi avec l'ensemble des acteurs locaux et départementaux, toujours dans le souci de faciliter l'accès et les démarches des administrés.

avec la CAF, CPAM,...





CONTACT

Mmes Véronique LAMOUR, Annie GENNARELLI et Isabelle NEDELEC Adresse physique :122 avenue de Beaulieu Adresse courrier : En Mairie, 25 avenue de la Gare

Téléphone: 04 94 99 23 62 ou 04 94 99 23 63

Mail ccas.lamour@transenprovence.fr ccas.nedelec@transenprovence.fr

ASSOCIATION PARTAGE

Partage est une association de bénévoles au grand cœur, qui aide de manière temporaire les familles transiannes en grande difficulté.

Plus de 23 ans après sa création, et en partenariat avec le CCAS, elle continue ses actions, dans le local mis à disposition par la Commune impasse de l'Hôtel de Ville, qui porte le nom du père fondateur de l'association : Hubert Laurin.

Tous les mercredis matin, place à la préparation de paniers de denrées alimentaires, mais aussi de produits d'hygiène ou autres, grâce aux dons de l'hypermarché Carrefour récupérés par nos agents des services techniques.



En 2021, 40 familles ont ainsi pu bénéficier de cette aide temporaire.

Les dons de la part des administrés sont également les bienvenus ! N'hésitez pas à retrouver les bénévoles le mercredi matin pour leur déposer denrées sèches (pâtes, riz, conserves,...), produits d'hygiène (gel douche, shampooing, dentifrice,...) mais aussi des produits pour bébé (couches, petits pots...).

Pour tout don d'argent, merci de vous rapprocher de la Présidente, Mme Evelyne LAURIN, par téléphone au 04.94.84.54.11 ou par email à partage_a_trans@hotmail.com.

Merci d'avance pour votre générosité!

situation.





DES CARTES DE NOËL POUR LES PERSONNES ÂGÉES

En fin d'année, afin d'apporter un peu de joie à nos personnes âgées résidant en maison de repos ou en Ehpad, le CCAS a sollicité les enfants du centre de loisirs Beaulieu pour la réalisation de cartes de Noël. 21 cartes ont ainsi été réalisées lors des ateliers

pédagogiques du midi avec des groupes d'enfants scolarisés en CP et CE1 et encadrés par les animatrices Jessica et Christine.



CENTRE DE LOISIRS: COLLECTE DE JOUETS POUR LA CROIX-ROUGE

Pierre et Mélina, agents d'animation du Centre de Loisirs Beaulieu, et leur groupe d'enfants âgés de 6 à 7 ans, ont organisé en fin d'année une collecte de jouets au profit de la Croix-Rouge. L'occasion de faire plaisir à des familles dans le besoin et de faire briller les yeux d'enfants défavorisés, mais aussi de faire de la place en donnant une seconde vie à des jouets en bon état mais délaissés.

Mercredi 8 décembre dernier, ce sont ainsi livres, jeux de société, puzzles, peluches, circuit automobile, poupées... qui ont rempli le véhicule de l'association d'aide humanitaire et qui ont donc rejoint leurs nouvelles familles lors des fêtes de fin d'année ! Un grand merci aux donateurs!



CANAL ARROSANTS



LETTRE AUX ARROSANTS DES CANAUX DU PLAN ET DES VIGNARETS DE TRANS-EN-PROVENCE

Une nouvelle équipe est à votre service et à votre écoute depuis le 3 août 2021.

Profitons-en pour remercier l'ancienne équipe de bénévoles qui a œuvré sous la présidence de M. René Tigli.

De l'ancienne équipe un membre est reconduit : Nabil Helladj. Parmi les nouveaux : Guillemette Zentelin (architecte DPLG), secrétaire, Charles Baptista (responsable financier) trésorier, Philippe Febvre, membre du conseil, et Hervé Mercier, Président.

Expédition des statuts à la Sous-Préfecture de Brignoles le 10 novembre 2021 par courrier recommandé avec avis de réception. Au total 96 pages, dont 74 pages d'annexes d'une valeur juridique et historique inestimable sur les canaux de Trans, qui, nous l'espérons, aideront à valider les futurs statuts par Monsieur le Sous-Préfet.

NOS OBJECTIFS IMMEDIATS:

- 1) État des lieux
- 2) Plan de recollement des canaux
- 3) Suivi des travaux sur la prise d'eau du canal du Plan avec le SMA
- 4) Lancer des travaux de réparation des ouvrages
- 5) Compléter et mettre à jour le répertoire des arrosants (coupon à retourner ci-dessous)

Vous avez remarqué les coupures des canaux pendant la période de sécheresse, une décision arrêtée par la Préfecture. Contrariante pour tout le monde, cette décision a néanmoins permis de constater qu'il était impossible de stopper le ruissellement à cause de martellières défectueuses...

Il est notamment urgent de restaurer celle d'Arcadia, qui assure la coupure du canal des Vignarets en détournant l'eau vers la Nartuby. Des devis sont en cours d'études. Dans l'urgence lors de l'arrêté préfectoral de sécheresse, une plaque métallique a été fabriquée par un artisan de Trans sur les conseils éclairés



de M. Jacques Godano, afin de bloquer l'eau au captage à la Foux.

Également vous remarquerez des sacs de sable posés en toute hâte par les employés municipaux à la requête de M. le Maire, profitons-en ici pour tous les remercier.

Le 22 septembre 2021 la nouvelle équipe de l'ASF a organisé avec le SMA une rencontre pour étudier la future prise d'eau du canal du Plan du projet d'aménagement de la Nartuby. Elle remplacera celle actuellement existante



(barrage du plan) et captera l'eau de la Foux en passant sous la Nartuby grâce à une canalisation. L'ASF a demandé aux représentants des maîtres d'ouvrage et maître d'œuvre de lui fournir une note de calcul sur le débit et un plan d'exécution, et d'être convoqué aux réunions de chantier.

Le conseil cherche également un lieu d'archivage accessible au public, réfléchit à organiser une permanence téléphonique et à créer un compte Facebook.

×						
	Mise à	jour	du	fichier	des	propriétaires

Coupon à retourner à :

A.S.F. CANAUX DU PLAN ET DES VIGNARETS DE TRANS-EN-PROVENCE 25 avenue de la Gare - 83720 Trans en Provence

E-mail: asf.transenprovence@gmail.com - Tél: 06 77 17 53 32



FESTIVITÉS



Réception des nouveaux arrivants



Décorations de Noël du Comité des Fêtes



Téléthon





Concert de l'Atelier Lyrique Dracénois



Parade de Noël et feu d'artifice





Marché de Noël



Soirée crêpes du Comité des Fêtes



Théâtrans : le Bateau pour Lipaïa



DEBROUSSAILLEMENT



LE DEBROUSSAILLEMENT EST UNE OBLIGATION LEGALE **IMPOSABLE A TOUS**

Débroussailler pour :

- Réduire le volume de combustible au sol
- Limiter la probabilité de propagation du feu en cime et diminuer l'intensité du front de feu
- Permettre une intervention efficace et en toute sécurité des services de secours
- Protéger vos proches et vos biens
- Éviter qu'un feu déclaré chez vous ne se propage chez le voisin (et au-delà ...)
- Respecter l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015

Une campagne de contrôles des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) a débuté début mars dans le cadre d'un comité de secteur avec les services du département.



Propriété en zone U (Plan Local d'Urbanisme) : les OLD sont applicables sur l'ensemble de la parcelle que cette dernière soit bâtie ou non.

Propriété en zone N (et autres zones) : les OLD s'appliquent sur 50 mètres aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature ainsi qu'aux voies privées y donnant accès (sur une profondeur de 2 mètres de chaque côté). Les OLD sont à réaliser que vous soyez chez vous ou non.

Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), que dit la loi?

- 1- Éloignement de la végétation d'au moins 3 mètres des constructions, chantiers, travaux et installations.
- 2- Coupe et élimination des arbres et arbustes, morts, malades ou dominés.
- 3- Éloignement des houppiers des arbres et arbustes maintenus d'au moins 3 mètres les uns des autres.
- 4- Possibilité de maintien de quelques bouquets d'arbres d'un diamètre de 15 mètres maximal et des bouquets d'arbustes d'un diamètre de 3 mètres maximal à condition qu'ils soient distants de plus de 3 mètres les uns des autres et situés à plus de 20 mètres de toute construction.

- 5- Élagage des arbres (extrémité des plus basses branches à une hauteur minimale de 2,5 mètres du sol).
- 6- Suppression des arbustes en sous-étage des arbres maintenus.
- 7- Coupe de la végétation herbacée et ligneuse basse.
- 8- Ratissage dans un rayon de 20 mètres autour des constructions et installations et sur les toitures.
- 9- Les haies séparatives doivent être distantes d'au moins 3 mètres des constructions, des installations et de l'espace naturel. Epaisseur maximale : 2 mètres. Hauteur maximale: 2 mètres.
- 10- Les voies d'accès doivent être dégagées de toute végétation selon un gabarit de passage de 4 mètres / 4 mètres.
- 11- Élimination de tous les végétaux morts et des rémanents de coupe.

La Commune s'est adressée cette année à l'association CLARISSE dans le cadre de l'exécution des Obligations Légales de Débroussaillage qui lui incombent. Les travaux, débutés le 31 janvier 2022, ont été et seront effectués sur ces 2 périodes : février/mars et octobre/novembre.

L'Association CLARISSE crée, développe et anime des actions en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des publics du territoire.



Pour plus d'informations sur le débroussaillage obligatoire:

Site officiel de la commune :

https://www.transenprovence.fr

Préfecture: http://www.var.gouv.fr

ou contacter le service Hygiène Sécurité au 04 98 10 43 25.

EXPRESSION POLITIQUE



POUR QUE VIVE TRANS

Chères Transiannes, chers Transians bonjour,

Assistons nous, enfin, à une décrue complète et totale de la pandémie ? Les sons de cloche sont tellement discordants que je ne saurais trop vous donner un avis définitif, sauf que l'essentiel est de prendre soin de vous et de vos proches.

En ce début d'année, nous n'avons eu qu'un conseil municipal pour faire le point sur les orientations envisagées par la mairie mais celles-ci ne seront évoquées qu'au prochain conseil municipal. Et pour plus de visibilité notre village est le seul, à la différence de l'ensemble des collectivités de la Dracénie et du Var, dont l'équipe dirigeante a refusé tout interview dans Var Matin pour présenter ses objectifs et faire un point sur les réalisations.

Par manque d'information nous sommes toujours en attente de dates concernant la sécurisation autour de la passerelle et du chemin des Baumes, l'aménagement de la Place de la Victoire, de l'enfouissement du câble passant au-dessus de l'avenue de la Gare (des réunions permettent d'espérer une action rapide)... Toutefois d'autres canaux d'informations se font jour sous forme de pétitions pour l'état des chaussées (une blessée), pour des construction de logements 'surprises'; est-ce le seul moyen de communication des Transiannes et des Transians avec leurs édiles?

Il semble nécessaire de rassembler les bonnes volontés pour pouvoir bénéficier d'une écoute attentive. Par ailleurs, dans un souci de d'égalité parfaite prônée dans le milieu des associations, nous serons extrêmement vigilants à ce qu'elle soit effective et avérée.

Même si les dates (de parution) et l'étiquette nous affirme qu'il n'est plus temps, passons outre : nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2022.

Jean Fouriscot et son équipe.



ENSEMBLE POUR TRANS EN PROVENCE

La nouvelle année a apporté « Une belle surprise » aux parents des enfants déjeunant à la cantine. En effet, c'est avec étonnement qu'ils ont été informés d'une "belle " augmentation du prix du repas. Cette augmentation découlerait de la hausse du prix des denrées alimentaires et du fait qu'il n'y avait pas eu d'augmentation depuis 6 années.

Cette augmentation ne touchera pas tous les parents, puisque des familles vont bénéficier d'un coup de pouce de l'état.

En effet, le gouvernement souhaite la mise en place d'une tarification sociale pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de déjeuner à la cantine pour 1 euro maximum le repas.

Comme vous le savez, le prix du repas à la cantine dépend du quotient familial de chaque famille. Sur la commune le prix du repas varie de 0.99 à 4.05 € avec les nouvelles dispositions.

Pour les repas à 1 € la subvention gouvernementale est de 3 €

Ce projet nous a été présenté, en commission municipale, avec 7 tranches de tarification correspondant au quotient familial, cette tarification nous a paru peu équitable.

Nous souhaitions que ce dispositif puisse toucher le plus de familles possible.

Après quelques échanges nous avons réussi à faire accepter à la majorité 4 tranches de tarification ce qui permet à un maximum de parents de pouvoir bénéficier de cet avantage!

Cette bonne nouvelle a été annoncée en même temps que la mauvaise (augmentation) ce qui a été perçu comme une injustice par certains.

Les famille n'ayant pas droit aux nouvelles dispositions ont cru que l'augmentation était faite pour compenser les repas à 1€.

Comme très souvent ce fut une erreur de communication!

Était-il nécessaire d'augmenter les uns et minorer les autres sur une même période? N'aurait-il pas été préférable attendre encore une année scolaire afin de ne pas creuser encore et encore le fossé? (1€ pour certains contre 4.05€ pour les autres)?

Un effort de communication n'aurait-il pas pu être fait?

Mme ANTON

Ils sont nés:



AGENDA / ÉTAT CIVIL



Le 05/11/2021	Nino, Sacha PASTERNAK
Le 06/11/2021	Rosario, Salvatore MAIRA
Le 06/11/2021	Ethan, Guy, Wilson COILLIOT
Le 07/11/2021	Ophélie, Patricia, Maëva BELLANGER
Le 13/11/2021	Selena, Victoria HODIESNE
Le 16/11/2021	Paolo BARBAGALLO
Le 17/11/2021	Rushit XHAFAJ
Le 26/11/2021	Giulian, Giuseppe, Masinandro RAVANELLO
Le 29/11/2021	Emma BOUKOUM
Le 09/12/2021	Alyna PÉNEL
Le 10/12/2021	Lesia, Cassandra BIZIERE
Le 21/12/2021	Ewen, Mario ROLAIN
Le 11/01/2022	Imran, Nassim, François MAHREZ
Le 13/01/2022	Nahïl EL BAGHDADI
Le 18/01/2022	Katalyna, Nathalie, Corinne BILLIET
Le 22/01/2022	Matheïs, Louis CHAVEY
Le 22/01/2022	William ARAUJO DA SILVA
Le 22/01/2022	Mathias ARAUJO DA SILVA
Le 01/02/2022	Eden EL IDRISSI

Ils se sont dit « OUI »:

Le 07/02/2022

Le 10/02/2022

Le 29/01/2022 Michel BIGORGNE et Mélanie CAUVIN Le 18/12/2021 Eric BESSÉAT et Gwenaëlle BERNARDY

Rafael, Vahram, Timoteo GRENIER

Gabyn, Antonyn MILLON

Ils nous ont quittés...

Christiane JOANIQUET
Giuseppina PETITEAU
Gilbert ROUYAR
Lucette PETIT
Michel PAVAN
Denise VACHERON
Germaine MARIA
Philippe MELOCCO
Serge PAGES
Roger GINO
Christian DEUDON
Benoît TREGOAT
Robert LOPEZ
Nicole CRÉTAL
Claudine GAZIELLO
Lucette LECLÈRE
Roger DENANS
Danielle PAPPINI
Jeanne MARTIN
Philippe BOULÉ
Jeannine PÉRARD
Pierre GIORDANO

Samedi 26 mars: Concert Le Condor, organisé par l'Escolo dei Moulin, 15h, 10 euros, salle de spectacle

Vendredi 1er avril : Spectacle de théâtre "Miracle au Couvent de Sainte Marie-Jeanne, avec la compagnie 100 Limit, 20h30, salle polyvalente, entrée gratuite

Dimanche 3 avril : Les Printaniales : foire de printemps et vide-grenier, toute la journée dans le village, renseignements par email à vieassociative@transenprovence.fr

Samedi 16 avril : Fête de Pâques du Comité des Fêtes, de 14h30 à 16h30, départ jeu de boules. Cluedo dans le village et chasse aux oeufs.

Samedi 23 avril : Loto du Lycée Léon BLUM, 19h, salle polyvalente

Vendredi 6 mai : Spectacle de théâtre « Ad actu », salle polyvalente

Dimanche 22 mai : Course de brouettes et bal, organisés par le Comité des fêtes

Vendredi 3 juin : Spectacle de théâtre « les trodroladires », salle polyvalente

Vendredi 22 avril : Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation

Dimanche 8 mai : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

> Mercredi 8 juin : Cérémonie guerre d'Indochine

ELECTIONS

ELECTIONS PRESIDENTIELLES les 10 et 24 avril

COLLECTES DE SANG

A Trans-en-Provence, le bilan des collectes est inquiétant. Nul n'est à l'abri d'un accident de la vie, accidentés et malades ont besoin de vous! Nous vous attendons donc sur notre prochaine collecte:

le lundi 25 avril de 8h00 à 12h30

Conditions d'éligibilité : avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50kg, se sentir en bonne santé. Toute prise de médicaments devra être signalée. La vaccination (ou non) contre la Covid-19 n'entre pas en compte. Enfin il ne faut surtout pas venir à jeun.

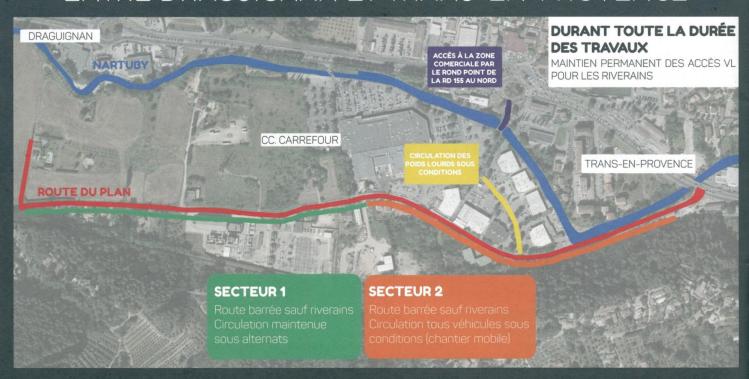
Pour tout renseignement, contactez René TIGLI au 06 87 48 88 65.





TRAVAUX DE DÉVOIEMENT DU RÉSEAU INTERCOMMUNAL D'EAUX USÉES

SUR LA ROUTE DU PLAN
ENTRE DRAGUIGNAN ET TRANS-EN-PROVENCE



PÉRIODE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX DU 21 MARS AU 29 JUILLET 2022

Sous réserve des aléas techniques et climatiques